



ORDRE DU JOUR

Assemblée générale 2022-2023 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

1^{ère} Assemblée générale ordinaire

Été 2022

19 juillet 2022

16h30

[Format visioconférence Teams](#)

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Constatant l'atteinte du quorum, Emile Parent-Simard déclare l'ouverture de la séance à 16h36.

2. Prise de présences des comités (début)

Accès à la justice: Émilie Bélanger

Arts: Sarra Boudoukha

AEND: Kensia-Anne

Autochtone: Juliette Fucina

CDAI: Jade Maheu

Common law: Sabina Movsum

Casino: Julyanne Néron

Communications: Gabriel Arsenault

Constitutionnel et politique: Éloïse Desaulniers-Goulet

Coupe face à face: - **vide**

Criminel et pénal: Corinne Gauthier

Défilé de mode: - **vide**

Diversité: Natalia Czaputowicz-Ciezarek

Droit Vert l'Avenir: Maxime Bureau

Famille et Jeunesse: Rosalie Pelletier

Féministe: Nikie Boillat-Proulx et Sara Yacoub

Finissants (BAL): Camille Méthot

Intégrations (CIA): Julyanne Néron et Camila Quiroz-Vazquez

Law Games: Karim Tendjaoui et Sophie Martel

Promo: Lilian Létourneau et Camila Quiroz-Vazquez

Propriété intellectuelle: Laurence Cournoyer

Notarial: Caroline Vasseur

Santé: Marilou Bernier et Emile Rocheleau

Simonu: Julia palmisano

Show de la Fac: Florence Hakier

UniversDroit: Corinne Gauthier
Sports et loisirs : Amélie Thibeault
Vêtements de la fac: Nicolas Boudreau

3. **Désignation du praesidium**

Émile Parent-Simard propose Saïd Kassabie à la présidence et Emily Abud au secrétariat.

Justine Plésant appuie.

AU.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Karim Tendjaoui appuie.

AU.

5. **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2022**

Emile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2022.

Marilou Bernier appuie.

Marilou Bernier: Modifier 9.7.23.1. pour Mathieu Nevers pour Mathieu Nobert.

AU.

6. **Dérogation aux règlements généraux**

6.1. **Article 104 (rencontre du CA du 5 juin 2022)**

Emile Parent-Simard: D'ordinaire il y a trois représentant.es élus par cohorte de COOP et 2 personnes MBA. La dérogation est parce qu'il y a de la confusion entre représentant.es de cohorte et de classe. C'est alors pour permettre que la même personne agisse aux deux postes!

6.2. **Article 60 (demande d'un membre)**

Gabriel Tremblay: C'est une demande qui découle des discussions dans le Comité de révision des RG's. On veut réformer dans l'accès des procès-verbaux. Il y a une problématique à l'heure actuelle que les pv's du CE sont «leaks» et que certains propos sont publiés en pamphlets avant d'être révisés. C'est pour accommoder une personne à assister aux rencontres et qu'elle ait accès au pvs de façon normale. C'est pour rendre plus facile la vie du CE, pour ne pas que les membres se retiennent pendant les rencontres pour ne pas que leurs propos soient mal repris.

Emile Parent-Simard: C'est en lien avec l'histoire des pamphlets. En ce moment, nos réunions du CE sont ouvertes à tous les membres où est rédigé un pv et ensuite, iels ont une semaine pour corriger leur propos (car ce n'est pas chacun.e qui tape ses

interventions). C'est un sommaire de ce qui est dit. D'abord un de nos pvs a été envoyé avant d'avoir été adopté. On lui a donc permis de venir aux rencontres, mais plusieurs erreurs se sont glissées et ça créait de la confusion chez les membres. Le CE approuve l'initiative tant que ça respecte l'idée même du pv.

Thomas Blackburn-Boily: Les personnes impliquées dans l'association étudiante ne devraient pas avoir peur de parler dans les instances et du «backlash» possible. Je pense qu'il faut permettre cette initiative aux exécutant.es pour qu'ils soient libre de discuter pendant les rencontres.

Gabriel Arsenault: Je me demande à ce stade-ci s'il y a une moins-value à attendre que le procès-verbal soit adopté avant d'écrire la nouvelle?

Marilou Bernier: Il me semble que pour les dérogations aux règlements il n'y a pas de débat? Aussi on ne peut pas enlever un droit à un membre? Il reste à voir le projet de règlement. J'invite les gens à voter contre.

Yasmine Achour: Pour les pamphlets, ça fait 3 semaines que j'utilise les pvs adoptés. Le règlement ne me dérange pas plus que ça, je le fais déjà.

Malika Rougaibi: On ne soumet pas un projet de règlement aujourd'hui justement c'est pourquoi il y a une dérogation.

Frank Tétouom: Aussi pour rassurer, cela n'est pas dans un but de censure. On a fait des efforts des deux côtés et des discussions. C'est seulement pour assurer que la bonne information passe et que ce soit tourné contre nous.

Camila Quiroz-Vazquez: Est-ce qu'on peut adopter la dérogation en adoptant le projet?

Said Kassabie: C'est possible.

Émile Parent-Simard: Le projet ne prévoit pas ce qui arrive si un membre prend son propre pv pendant les rencontres. C'est une situation exceptionnelle.

Gabriel Tremblay propose que pour le restant de l'été, on déroge au début de l'article 60 lu « Toutes les personnes membres ont le droit d'assister aux réunions du Conseil exécutif en tant que personnes observant», soit à huis-clos.

Gabriel Arsenault appuie.

Marilou Bernier: Si on veut aller en instance pour une quelconque raison, on pourrait pas?

Émile Parent-Simard: J'ai des réserves sur la proposition. Le but n'est pas d'empêcher l'accès aux membres. C'est juste pour s'assurer que les bons pvs adoptés soient utilisés.

Gabriel Arsenault: Je me questionne sur la caducité de la chose. Si Yasmine dit qu'elle prend juste les pvs adoptés, je n'ai pas de malaise avec ça. Je pense qu'il faudrait donc battre la proposition complètement.

Frank Tetouom: Je ne pense pas que la proposition soit adoptée non plus pour la transparence du CE. On a réglé le problème avec Yasmine, de toute façon on ne peut pas l'obliger à ne pas faire des pamphlets. On pourrait laisser les choses comme elles le sont.

Gabriel Tremblay : Si c'est écrit sur le pv de l'AG d'aujourd'hui que Yasmine utilise des pvs adoptés, je suis à l'aise de retirer ma proposition.

Gabriel Tremblay retire sa proposition.

7. **Modifications aux règlements généraux** (*Voir les annexes à l'avis de convocation*)

7.1. **Article 84.19**

Émile Parent-Simard: C'est pour corriger le numéro d'article tout simplement!

Saïd Kassabie: Pour le comité de la propriété intellectuelle

Émile Parent-Simard propose la modification de l'article 84.19.

Marilou Bernier appuie

AU.

7.2. **Article 82**

Émile Parent-Simard: C'est par rapport aux comités PROMO et l'endroit où leurs documents sont conservés.

Émile Parent-Simard propose la modification à l'article 82.

Camille Méthot appuie.

AU.

Gabriel Arsenaault: Est-ce qu'on peut rendre le dernier paragraphe épïcène également?

Saïd Kassabie: Ça reviendrait au CA de faire un projet plus global pour rendre tous les règlements généraux épïcènes.

Émile Parent-Simard propose que l'article soit modifié ainsi: «Dès la fin de chacune des activités organisées par le comité, **la trésorerie** du Comité Promo et **la personne responsable** aux affaires sociales et sportives ont la responsabilité commune de compter l'argent amassé. Ce montant doit être consigné dans un document public conservé au siège social de l'association, signé par ceux-ci dès connaissance dudit montant. Ce document est accessible aux membres sur demande et sous supervision». Le tout pour rendre l'article épïcène.

Émilie Bélanger appuie.

AU.

7.3. **Article 104**

Émile Parent-Simard: Ça concerne la dérogation que je parlais au point 6.1 pour avoir une seule personne représentant de cohorte et de classe pour MBA et Coop. La faculté a été consultée. Aussi pour Common Law, on attend toujours Josée Chartier pour créer un comité de programme.

Émile Parent-Simard propose la modification de l'article 104.

Camille Méthot appuie.

AU.

7.4. Article 68.1

Émile Parent-Simard: C'est un projet en lien avec une de mes promesses d'élection. C'est pour faciliter l'accès aux personnes en Coop et en MBA qui veulent se présenter au CE, car en ce moment, une candidature conjointe ne peut se rendre aux élections. Si une personne est apte à présenter une candidature annuelle, elle doit le faire, sauf si elle est jumelée avec une personne en MBA ou Coop.

Gabriel Arsenault: Je suis plus frileux à l'idée de la transition à cause de la nature du travail de certains postes. Aussi pour quelqu'un qui est en stage, c'est difficile de suivre les rencontres selon moi.

Marilou Bernier: Je suis dans le sens de Gabriel sur ce point. C'est déjà difficile le CE. Je ne pense pas que c'est réaliste et pressant pour les membres. Je serais plus à l'aise de le voter en automne ou en hiver quand les gens en général sont là (et cette proposition les affectent particulièrement).

Marilou Bernier propose la mise en dépôt.

Émilien Boudreau appuie.

Le vote est demandé.

A: 11

P: 16

C: 5

La mise en dépôt est adoptée à majorité.

7.5. Chapitre VII.1

Émile Parent-Simard: Le chapitre VII.1 serait un nouveau chapitre. Il se penche sur les pvs et la façon dont ils doivent être adoptés et publiés. Ça reprend ce qui se fait déjà en CE avec un délai d'une semaine. Les pvs du Conseil d'administration seraient maintenant adoptés avec un délai de 2 semaines. Pour les AG's c'est 3 semaines. Seules les personnes autorisées y auront accès, soit les personnes présentes à la rencontre ont accès à celui-ci avant l'adoption.

Gabriel Arsenault: Je me pose une question sur les délais d'adoption pour les CA à 63.1.

Thomas Blackburn-Boily: Je vous inviterais à refuser ces changements aux règlements généraux. Je pense qu'il faut rester court. Je pense aussi que 63.1 a est caduque à certains moments. Je ne pense pas que c'est nécessaire d'ajouter ces articles.

Marilou Bernier: Un peu dans le même sens que Gabriel, le délai pour adopter un pv pour les AGs n'est pas réaliste.

Émile Parent-Simard: Ce n'est pas vrai que ce sont toutes des choses qu'on fait déjà. En ce moment les pvs du CA ne sont même pas publiés après leur adoption. Pour les délais, ça me semblait tout simplement logique et ça met aussi un deadline. C'était pour clarifier la coutume. Je vous invite à adopter.

Émile Parent-Simard propose l'adoption du projet de réforme du chapitre VII.1.

Malika Rougabi appuie.

Marilou Bernier: Comment on va adopter ces pvs en CA, en CE et en AG, si les rencontres sont faites dans des délais plus grands? Ce n'est pas inclus dans la proposition.

Malika Rougaibi: Ces articles sont en réaction à l'histoire des pamphlets et au devoir de transparence qui en a émané suite à cette histoire. Si on laisse juste la coutume continuer, il va y avoir de trop grands délais pour l'adoption des pvs parce que c'est long parfois avant que les gens aillent lire leurs interventions. Au niveau des délais, je pense qu'un mois avant que les membres aient accès à un pv du ca c'est trop long (pour éviter dans le futur d'avoir des pamphlets qui circulent sans que les membres aient accès au pv original). Je vous invite à voter en faveur.

Émile Parent-Simard: En CA il y a plusieurs résolutions unanimes qui sont prises par courriel. C'est pour ça qu'on a pas écrit « à la rencontre suivante ».

Thomas Blackburn-Boily: Au niveau de l'adoption de pvs en ligne, je pense que ça ne fait qu'alourdir la tâche et que ce n'est pas une nécessité. Aussi pour ce qui est des pvs du CA on peut penser dans les entreprises où il faut demander pour avec le pv.

Gabriel Arsenault: De ce que je comprends, c'est que si une rencontre est skipée, on peut adopter le pv par résolution unanime. Il faudrait adopter le règlement avec cette avenue, car c'est possible qu'une rencontre soit adoptée. Dans les faits ce n'est pas du « day to day » le CA, je ne pense donc pas que l'accélération du délai soit nécessaire.

Sacha Vincent: Je suis d'accord avec Thomas et Gabriel. Je pense que la façon de fonctionner par courriel soit plus lourde, surtout quand il y a des invités aux rencontres.

Émile Parent-Simard: Je suis respectueusement en désaccord. Il y a des décisions du CA qui peuvent avoir lieu assez rapidement. C'est dans un souci de transparence. Je pense que le délai de 2 semaines est approprié. Pour les AGs ça fonctionne aussi déjà par courriel pour l'adoption de pvs.

Le vote est demandé.

A: 17

P: 12

C: 11

La proposition est rejetée.

7.5.1. **Article 63.1**

7.5.2. **Article 63.2**

7.5.3. **Article 63.3**

8. Élections

8.1. Comité Show d'la fac

Florence Hakier présente le comité.

8.1.1. Trésorerie

Florence Hakier présente la candidature de Jacob Poulin.

Jacob Poulin est élu à l'unanimité.

8.1.2. Responsable marketing

Mis en dépôt.

8.1.3. Responsable technique

Mis en dépôt.

8.2. Comité droit du sport et des loisirs

8.2.1. Responsable aux commandites

Mis en dépôt.

8.3. Comité SimONU

Julia Palmisano présente le comité.

8.3.1. Responsable à la formation

Marie-Neige Brisebois présente sa candidature et a déjà participé à la formation.

Marie-Neige Brisebois est élue à l'unanimité.

8.4. Comité des arts

Sara Boudhouka présente le comité.

8.4.1. Secrétariat

Mis en dépôt.

8.4.2. Trésorerie

Mis en dépôt.

8.4.3. Responsable aux commandites

Mis en dépôt.

8.5. Comité diversité

Natalia Czaputowicz-Ciezarek présente le comité.

8.5.1. Membres (3)

Mis en dépôt.

8.6. Comité du Droit des Affaires et de l'Investissement (CDAI)

Jade Maheu présente le comité.

8.6.1. Personne responsable aux communications internes

Gabriel Arsenault (été-hiver) présente sa candidature conjointement avec Sacha Vincent (automne).

Marie-Pier Bourgault présente sa candidature.

Arianne Bénard propose sa candidature.

Marie-Neige Brisebois.

Présentation des candidatures :

Gabriel Arsenault : *Plug de gros cab pour Sacha.* Sacha a été dans le CDAI l'an dernier et moi j'ai participé aux activités du comité cette année. Je sais bien personnellement comment l'asso fonctionne.

Marie-Pier Bourgault : Je n'ai pas beaucoup d'expérience, mais ayant parlé à la coordo, le comité m'intéresse beaucoup et j'aime le droit des affaires.

Marie-Neige Brisebois : Je suis étudiante en première année en MBA. Je suis super intéressée par le milieu du droit des affaires et je veux informer mes collègues sur le sujet.

Arianne Bénard : Je suis étudiante en coop en deuxième année. J'ai parlé avec deux personnes du comité. J'ai un stage chez Patbou, j'aime beaucoup le droit des affaires. Ce serait mon seul comité, donc je pourrais y investir beaucoup de temps.

Émile Parent-Simard : Comment comptez-vous conjuguer école, vie personnelle, implications?

Arianne Bénard : Je n'ai pas d'autres implications pour le moment, alors je vais pouvoir m'impliquer à 100% dans le comité. Ce sera plus difficile en stage, mais j'habite proche. J'aimerais bien rencontrer des cabinets et organiser des projets.

Marie-Neige Brisebois : Je travaillais à temps partiel pendant la première année et maintenant je n'ai plus cet emploi, je suis alors prête à m'investir à 100% pour le comité et être disponible.

Marie-Pier Bourgault : La session d'automne est plus allégée et je n'ai pas d'autres implications

Gabriel Arsenault : Je ne prétends pas que nous n'avons pas d'implications, mais nous aimons beaucoup nous impliquer. On a vécu avec un horaire chargé cette année et ça s'est bien passé.

Marianne Brochu : Comment allez-vous faire pour augmenter la visibilité de l'udes auprès des grands cabinets considérant que les cabinets ont remarqué que depuis plusieurs années on ne fait plus de visites des bureaux par autobus contrairement à l'udem et même uottawa et qu'on a moins d'activités de réseautage?

Gabriel Arsenault : Pour ce qui est des visites de cabinets, elles doivent recommencer cette année. Ce n'est pas un secret que l'UdeM va chercher beaucoup de cabinets, mais les cabinets apprécient beaucoup Sherbrooke. Oui on veut plus d'activités, mais il faut aussi que les étudiant.es participent aux activités, ce qui sera un défi pour le comité, en plus de sensibilisation.

Marie-Pier Bourgault : Ça touche plus aux autres postes du comité, je pourrais leur apporter mon soutien. Je pense que mon rôle sera plus avec la participation des étudiants aux activités.

Marie-Neige Brisebois : Je crois vraiment à la participation des étudiant.es et plus utiliser les réseaux sociaux pour accrocher les membres, surtout en première année dès qu'ils rentrent au droit. Sherbrooke a plein d'avantages que les cabinets connaissent.

Arianne Bénard : J'aimerais y aller avec le bouche à oreille pour que

le comité soit plus connu. Je suis également une bonne « team player ». L'enthousiasme du comité et des étudiant.es va transparaître aux cabinets.

Jade Maheu: Outre les réseaux sociaux avez-vous des idées pour attirer plus d'étudiant.es à nos activités?

Arianne Bénard: On pourrait faire des stands à l'endroit pour faire connaître notre comité, surtout face aux premières années. Parler de notre comité, le rendre accessible, les inviter à participer en axant sur le fait qu'ils seront guidé.es.

Marie-Neige Brisebois: Je pense que le kiosque des comités est très pertinent. on pourrait aussi organiser certaines choses, comme de la distribution pour qu'on parle du comité et rendre les étudiant.es curieux.

Marie-Pier Bourgault: Utiliser les coachs-recrues serait une bonne avenue, pour que ça s'étende dans les classes et à tous les niveaux, pour que les étudiant.es sachent à quoi s'attendre! Expliquer ce qu'est un panel, expliquer plus en détail l'activité, etc.

Gabriel Arsenault : Je pense qu'on pourrait faire des conférences plus « relatable » avec des sujets chauds. Il faudrait aussi passer par la vulgarisation.

Les personnes candidates sortent de la réunion.

Émile Rocheleau : J'aimerais parler pour Marie-Pier, je sais que c'est quelqu'un qui veut vraiment s'impliquer.

Maxime Bureau: J'aimerais appuyer la candidature d'Arianne. C'est une bonne team player, une leader positive et qui encourage.

Émile Parent-Simard : Arianne a du temps à donner et elle est motivée. Je veux aussi vous mettre en garde sur les finissants qui se présentent comme Gabriel et Sacha, malgré leur expérience qui est un atout, pour assurer la pérennité du comité.

Éloïse Perron: Arianne s'entend bien avec tout le monde, elle est hyper conciliante et pourra vraiment aider dans le comité.

Nicolas Boudreau: Arianne est très rassembleuse, je pense qu'elle va aider à augmenter la participation.

Juliette Fucina: Marie-Neige était dans le comité Simonu et était très impliquée.

Nikie Boillat-Proulx: Je voulais parler pour Sacha et Gabriel. Ils sont super impliqués depuis le début du bac. Ils ont côtoyé beaucoup de personnes qui ont fait de la course et travaillent dans le milieu. En plus Sacha a été responsable aux affaires professionnelles et a déjà contacté de nombreux cabinets.

A: 1

Gabriel et Sacha: 8

Marie-Pier: 5

Marie-Neige: 4

Arianne: 18

Chaise: 0

Arianne Bénard est élue au poste.

8.7. Comité finissant

Camille Méthot présente le comité.

8.7.1. Responsable finissant.e.s.

Camille Méthot propose la candidature de Antoine Ally qui occupe présentement le poste par interim.

Antoine Ally est élu à l'unanimité.

8.8. Association des étudiant.es noir.es en droit de l'UdeS

Kensia-Anne présente le comité.

8.8.1. Responsable au marketing et des médias sociaux

Franck Tetouom: Peut-être Gabriel Arsenault et Sacha Vincent vu leurs « connexions »?

Mis en dépôt.

8.8.2. Responsable des événements

Mis en dépôt.

8.8.3. Trésorerie

Mis en dépôt.

8.9. Conseil des membres de la FEUS

Marilou Bernier présente le conseil.

8.9.1. Personne représentante

Éloïse Perron propose sa candidature.

Élue à l'unanimité.

8.10. Comité défilé de mode

Julia Palmisano présente le comité.

8.10.1. Coordination

Mis en dépôt.

8.10.2. Responsables boutique (2)

Romane Poirier Lévesque propose sa candidature.

Maria Carla Chirila propose sa candidature.

Élues à l'unanimité.

8.10.3. Responsable mannequins

Mis en dépôt.

8.10.4. Responsable technique de scène

Mis en dépôt.

8.10.5. Responsable promo et arts visuels

Mis en dépôt.

8.10.6. Responsable danse

Mis en dépôt.

8.11. Comité Face-à-face

Maxime Bureau présente le comité.

8.11.1. Coordination

Mis en dépôt.

8.11.2. Membres (2)

Mis en dépôt.

9. Varia

10. Prise de présences des comités (fin)

Accès à la justice: Émilie Bélanger
Arts: Sarra Boudoukha
AEND: Kensia-Anne
Autochtone: Juliette Fucina
CDAI: Jade Maheu
Common law: Sabina Movsum
Casino: Julyanne Néron
Communications: Gabriel Arsenault
Constitutionnel et politique: Éloïse Desaulniers-Goulet
Coupe face à face: - **vide**
Criminel et pénal: Corinne Gauthier
Défilé de mode: - **vide**
Diversité: Natalia Czaputowicz-Ciezarek
Droit Vert l'Avenir: Maxime Bureau
Famille et Jeunesse: Alexandra Novichi
Féministe: Sara Yacoub
Finissants (BAL): Camille Méthot
Intégrations (CIA): Julyanne Néron et Camila Quiroz-Vazquez
Law Games: Gabriel Arsenault
Promo: Lilian Létourneau et Camila Quiroz-Vazquez
Propriété intellectuelle: Laurence Cournoyer
Notarial: Caroline Vasseur
Santé: Marilou Bernier et Emile Rocheleau
Simonu: Julia Palmisano
Show de la Fac: Florence Hakier
Univers Droit: Corinne Gauthier
Vêtements de la Fac: Nicolas Boudreau

11. Levée de l'Assemblée Générale

La séance est levée à 19h11.